

# GRP® TOUR DE BRIÈRE : CHAQUE PORT EST UNE INVITATION AU DÉPART

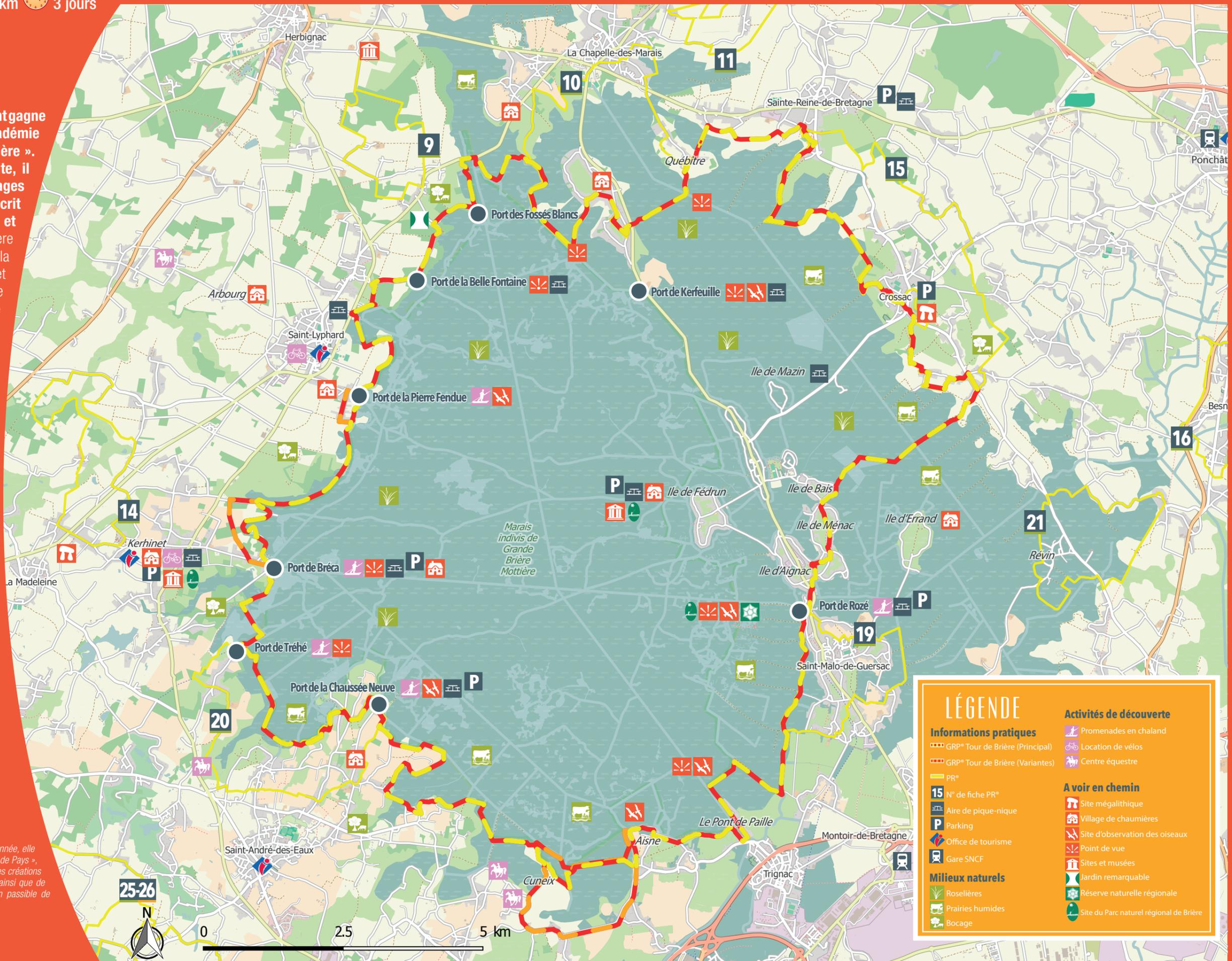
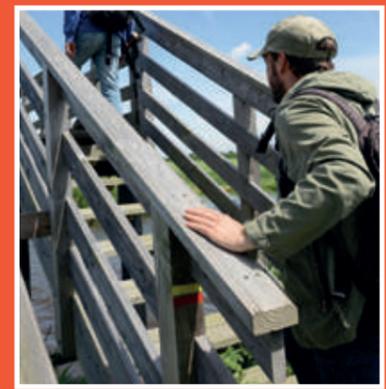


67 km 3 jours



En 1923, Alphonse de Châteaubriant gagne le Grand Prix du Roman de l'Académie Française avec le roman « La Brière ». Manifestement charmé par le site, il fait de ses habitants et de ses villages une description pittoresque et décrit le marais de façon lumineuse et attrayante. À cette époque, la Brière entame une période de dualité entre la modernité apportée par l'urbanisme et l'industrie, et le maintien d'un mode de vie traditionnel, profondément lié au terroir et aux traditions.

Issue de ce contexte, la Brière du XXI<sup>e</sup> siècle prône l'harmonie entre environnement naturel et activité humaine. Si, de prime abord, son caractère sauvage le fait paraître inaccessible et secret, à travers le GRP® Tour de Brière, le marais se révèle à la fois ouvert et apaisant, fourmillant de vie et stimulant. Pour preuve : le goût de ceux qui le peuplent, à valoriser, pérenniser cette ressource, à conjuguer héritage et ambition.



GR® de Pays est une marque déposée par la FFRandonnée, elle désigne les itinéraires identifiés sous le nom de « GR® de Pays », balisés de marques jaune-rouge. Ces itinéraires sont des créations de la FFRandonnée. Leur reproduction non autorisée, ainsi que de la marque GR® de Pays constituent une contrefaçon passible de poursuites.

### LÉGENDE

<p><b>Informations pratiques</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> GRP® Tour de Brière (Principal)</li> <li> GRP® Tour de Brière (Variantes)</li> <li> PR*</li> <li> N° de fiche PR*</li> <li> Aire de pique-nique</li> <li> Parking</li> <li> Office de tourisme</li> <li> Gare SNCF</li> <li><b>Milieux naturels</b></li> <li> Roselières</li> <li> Prairies humides</li> <li> Bocage</li> </ul>	<p><b>Activités de découverte</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Promenades en chaland</li> <li> Location de vélos</li> <li> Centre équestre</li> </ul> <p><b>A voir en chemin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li> Site mégalithique</li> <li> Village de chaumières</li> <li> Site d'observation des oiseaux</li> <li> Point de vue</li> <li> Sites et musées</li> <li> Jardin remarquable</li> <li> Réserve naturelle régionale</li> <li> Site du Parc naturel régional de Brière</li> </ul>
--	---



© Les contributeurs d'OpenStreetMap. Origines : CAS Alphonse de Châteaubriant - Saint-Gilles-des-Bois - Février 2017 - Données réservoirs, Océat Photo - P. BONNET, J.-C. MOUVENDE, G. TOUTOUJAN, P. RIB, M. MULLER, J.P. SAUDOU, A. JAUWAY, G. ROYER, E. BLANCA, T. LOUJARD. Réalisation : J. A. F. R. D. M. - NetInfo www.agenceatrust.fr - 2284116 - Impression : Fabrique imprimée dérivée avec des encres végétales sur papier PEFC.



67 km 3 jours

## UN MARAIS D'EAU DOUCE, MAIS PAS QUÉ

La Brière a eu différents visages avant de devenir le marécage « dulcicole » de 19 000 hectares que nous connaissons aujourd'hui. Parmi ces visages, on lui connaît celui d'une forêt de chênes et de bouleaux, d'une lande ou encore d'un golfe marin. Ces différentes évolutions ont laissé leur marque et continuent de participer à la particularité du milieu. La faune et la flore témoignent de ce caractère exceptionnel.

Pour préserver les qualités paysagères et naturelles du marais, une véritable pléiade de systèmes de protections, classements et labels, a été mise en place : site classé, **site RAMSAR**, **Parc naturel régional**, **Natura 2000**, Réserve naturelle... autant de boucliers contre les agressions dont le milieu pourrait être victime. Parmi toutes ces protections, il en est une qui parle à tous : «  **Réserve naturelle régionale** ». Elle s'applique à trois secteurs importants pour la protection des espèces et de leurs habitats. L'un d'entre eux, celui de Rozé, à Saint-Malo-de-Guersac, desservi par le GRP® Tour de Brière, joue le rôle de « vitrine de la biodiversité », en y associant la préservation et l'accessibilité. Le site idéal pour observer la nature sauvage, mais point trop à l'état brut non plus : un « plus » pour découvrir dans de bonnes conditions, la **Spatule blanche** ou la **Gorgebleue à miroir blanc de Nantes** qui passeraient à côté.



Envol de Spatules blanches sur le marais



Île Jacquette - Saint-Nazaire



Gorgebleue à Miroir Blanc de Nantes

## DES ÎLES ET DU ROSEAU

Bâties souvent sur d'anciennes gravières, les petites routes, appelées « **chaussées** » vous permettront de rejoindre la Brière des îles autrement qu'en barque. Pas moins de sept îles composent la commune de Saint-Joachim, deux celles de Saint-Malo-de-Guersac et La-Chapelle-des-Marais. Habitées, elles ont toujours reproduit le même schéma d'occupation du sol qui, concentrique, dédie chaque partie de l'île à une fonction spécifique. Chaque maison ayant, en général, son accès au marais. On trouve sur ces îles encore de beaux exemples de l'habitat typique de Brière, la **chaumière**, née de l'exploitation du roseau et du jonc.

Présents le long du GRP®, les **toits de chaume** ici se substituent à l'ardoise. Savoir-faire ancestral, transmis de génération en génération, le chaume habille la Brière depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, jusqu'à ce que la vie dite « moderne » ne vienne s'introduire jusqu'aux portes du marais. Le Briéron, qui peine alors à y trouver sa place, verra dans l'abandon de sa chaumière, son ticket d'entrée dans la modernité.

Dans les années 1960, la Brière est estimée comme « **digne** » d'être protégée et en 1970, le Parc naturel régional de Brière (PnrB) voit le jour. Les villages de chaumières qui ont, avec le marais, encouragé la protection du territoire, sont alors en piteux état. Le « Parc » prend à bras le corps leur restauration, à travers laquelle il voit la réhabilitation de la culture briéronne. Depuis les années 1970, la charte du PnrB travaille donc à préserver et valoriser (notamment) le chaume traditionnel. Il y retrouve depuis un dynamisme économique exceptionnel : on y compte **3000 toits de chaume, soit 60% de l'effectif national**. Ce dynamisme, le chaume le doit aux recommandations de la charte, mais aussi aux subventions régionales qui, de 1970 à 2012, ont accompagné sa relance. Aujourd'hui, 13 chaumières sont installés en Brière.



Chaumière de Brière

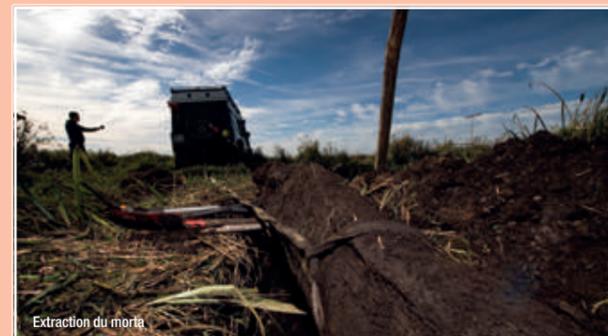


Chaumets en bordure des canaux

## UNE FORÊT COMME TRÉSOR

Avant le développement du marais, la Brière était couverte d'une épaisse forêt. Puis, le Brivet et quelques phénomènes climatiques, inondèrent les sols et l'eau englobait la forêt. Le marais se développa alors et la tourbe recouvrit les arbres couchés.

4000 ans plus tard, ce bois noir, en cours de fossilisation, est encore bien présent dans le sol du marais et visible pour le randonneur attentif. Il est appelé « **morta** ». Autrefois utilisé en charpenterie pour ses qualités imputrescibles, il trouve aujourd'hui sa place dans l'artisanat d'art.



Extraction du morta



La Drague - Pelleteuse cure les canaux de Brière

• **Les toits de chaume sont liés à l'exploitation manuelle du roseau.** Couverture paysanne, ils sont délaissés au cours du XX<sup>e</sup> siècle au profit de l'ardoise. **Abandonnées ou peu fauchées, les roselières ont évolué** et le roseau, au fil du temps, est devenu impropre à son utilisation en chaume.

La valorisation des toitures de chaume à partir des années 1970 aurait pu être une opportunité de relance de la fauche. Cependant la nature du sol, tourbeuse, ne permet que difficilement la mécanisation et réduit la rentabilité. Il ne subsiste en Brière que très peu de coupeurs de roseaux (Saint-André des Eaux et Saint-Joachim). **Actuellement, des solutions de mécanisation sont à l'étude sur une roselière « pilote » de 60 hectares et d'autres issues économiques sont envisagées pour le roseau fauché, notamment celle de combustible.**

• **L'élevage bovin briéron s'exerce au cœur du marais.** Au printemps, les bêtes sont conduites en barge sur des prairies qui demeurent inondées en hiver. En broutant, elles participent au maintien des paysages, et à la richesse faunistique et floristique de ces milieux. Bien qu'abandonné au cours du XX<sup>e</sup> siècle, l'élevage extensif en marais connaît un nouvel essor. **Une marque « Parc naturel régional de Brière » a même été créée pour promouvoir la viande produite.** Le GRP® Tour de Brière emprunte, notamment sur le secteur de Saint-André-des-Eaux, de Trignac et de La Chapelle-des-Marais, ces prairies humides : attendez-vous à partager le sentier avec le bétail, paisible et habitué au contact de l'Homme. Des barrières limitent la liberté relative des troupeaux : les agriculteurs investis dans ce renouvellement de l'élevage, comptent sur vous pour les refermer derrière vous.



Transport printanier du bétail vers les prairies



Découverte du marais au petit matin.

## AU FIL DE L'EAU

Si l'autarcie n'existe certainement plus en Brière, la chasse et la pêche de loisir y sont encore très pratiquées, et notamment à bord de chalands. Le **chaland** est la barque traditionnelle, fuselée et à fond plat, que l'on déplace à la perche ou (adaptation moderne) à l'aide d'un moteur. Un grand nombre de ports desservis par le GRP® accueillent également des **promeneurs professionnels** : l'occasion ici d'une pause fluviale dans la marche, pour **une immersion au cœur du marais « indivis »**, une partie de la Brière, partagée en indivision entre tous les Briérons depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle.



Le marais à Rozé

## UNE TERRE, DES HOMMES

Le GRP® Tour de Brière offre un tableau de la Brière, à la palette lumineuse. La franche beauté du site suscite en chacun nous un besoin d'immersion au cœur de la nature, ici sauvage et atypique. L'attachement et l'enthousiasme des gens qui l'habitent, confèrent à la Brière un dynamisme qui ne peut que charmer les randonneurs que nous sommes, comme le fut Châteaubriant, au début du siècle précédent.



Les îles de Brière vues du ciel (Saint-Joachim)

